Conseil des droits de l’homme

36ème session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Mongolie**

Genève, le 4 novembre 2020

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de la Mongolie et la remercie pour son rapport.

La Suisse félicite la Mongolie pour la visite du Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l’homme en 2019. Elle lui **recommande de finaliser au plus vite le projet de loi sur la protection des défenseuses et défenseurs des droits de l’homme.**

La situation actuelle causée par la pandémie nous pose à tous et toutes des défis majeurs. La Suisse est néanmoins préoccupée par l’augmentation drastique des cas de violence domestique en Mongolie. Elle lui **recommande de sensibiliser la population aux thématiques de la violence domestique et de la violence contre la communauté LGBTI en accord avec les objectifs de développement durable 5.2 et 16.1.**

La Suisse **recommande à la Mongolie d’inclure toutes les parties prenantes, notamment la société civile, dans l’élaboration du Plan d’action national relatif aux entreprises et aux droits de l’homme, selon les Principes directeurs de l’ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l’homme.**

Je vous remercie.